



CAP LOCALE DES INSPECTEURS DU 29/06/17 :
RECOURS
ENTRETIENS PROFESSIONNELS

Ce 29 juin 2017 a eu lieu la CAPL de recours concernant les entretiens professionnels.

11 inspecteurs avaient effectué un recours auprès de l'Autorité hiérarchique.

9 inspecteurs ont effectué un recours en CAP Locale pour les motifs suivants :

- 4 demandes pour une bonification supplémentaire en termes d'avancement ;
- 4 demandes comportant à la fois une rectification des commentaires et une bonification supplémentaire ;
- 1 demande de rectification des commentaires.

La direction locale avait conservé une enveloppe de :

- 2 avancements d'1 mois ;
- 1 avancement de 2 mois.

A l'issue des débats, la direction a pris les décisions suivantes :

- 2 inspecteurs ont obtenu une modification de leurs appréciations ;
- 2 inspecteurs ont obtenu un avancement d'1 mois ;
- 1 inspecteur a obtenu un avancement de 2 mois.

Il est nécessaire de préciser que l'année 2017 (gestion 2016) était la dernière année permettant d'obtenir une réduction d'ancienneté.

Les représentants CGT :

Caroline DENOYELLE *Service du Domaine Châlons*
Sébastien MARQUIS *Service du Domaine Reims*